

PROCOLE DE RÉDACTION

1. Texte

- Le texte est tapé à double interligne.
- Format de page (papier blanc obligatoire) : lettre 8,5 x 11 po.
- Le texte est justifié à gauche et à droite.
- Il faut prévoir une marge de 2,5 cm en haut et en bas de la page ainsi que sur les côtés.
- On ne fait pas d'interligne entre les paragraphes.
- Le texte est en police *Times New Roman* 12 pts et 10 pts pour les notes.
- On utilise les guillemets français (« »). À l'intérieur de ces guillemets, on utilise les guillemets anglais (“ ”).

2. Italique, guillemets français, emploi de la majuscule dans les titres

Les titres de livres, de revues, de journaux sont en italique. Les titres d'articles, de poèmes, de nouvelles, de chapitres, de thèses sont entre guillemets français. Pour les livres, articles, poèmes, nouvelles et chapitres, seule la première lettre s'écrit avec une majuscule (ex. : *L'hiver de force*). Cependant, pour les noms de revues ou de journaux, on respecte la graphie de la raison sociale (ex. : *Le Devoir, Voix et Images*).

3. Citations

Les citations de plus de trois lignes sont détachées du texte, sans guillemets, à simple interligne et en corps 10. On place entre crochets toute modification apportée à une citation.

Les citations en langue étrangère (autre que l'anglais) doivent être accompagnées d'une traduction. La traduction est donnée dans une note avec le nom du traducteur ou la mention suivante : « C'est moi qui traduis. »

Si un passage de la citation est en italique et si c'est l'auteur de la thèse qui souligne, il faut indiquer, dans une note, la mention suivante : « C'est moi qui souligne. »

Il est important de vérifier si vous avez transcrit correctement les citations.

3.1 Ponctuation concernant les citations

Si la phrase d'un auteur est citée en partie, le point se place après le guillemet fermant. (Exemple : Soit, depuis Freud, dit Kristeva, est « un étrange pays de frontières et d'altérités sans cesse déconstruites et reconstruites ».)

Si la phrase d'un auteur est citée en entier, le point est alors placé avant le guillemet fermant. (Exemple : « Derrière sa désinvolture [écrit-elle] transperçait une force aveugle qui éveilla ma curiosité et peut-être plus encore. »)

3.2 Chiffres d'appel

Toute citation d'un auteur doit être suivie d'un appel de note renvoyant à une note de référence.

Tout titre d'ouvrage mentionné doit être suivi, à la première occurrence, d'un appel de note renvoyant à une notice bibliographique.

Les appels de notes doivent être placés avant toute ponctuation et avant le guillemet fermant pour les citations dans le corps du texte.

4. Les notes infrapaginales

Les notes doivent être tapées à simple interligne et placées en bas de page.

Les références sont indiquées selon l'un des trois modèles proposés dans les *Outils de rédaction* (CARTU), soit les méthodes APA, auteur-date ou traditionnelle. Il est par contre nécessaire d'être cohérent et d'utiliser toujours la même méthode.

4.1 Citations de documents électroniques

a) Articles et livres en ligne dont il existe une version papier

Exemple : James H. Marsh, *The Canadian Encyclopedia*, 2^e édition, 4 vol., Edmonton, Hurting, 1988 [1985]. Aussi en ligne www.thecanadianencyclopedia.org.

b) Documents en version électronique seulement

Exemple : Christian Milat, « Robbe-Grillet, Prométhée et Sisyphe écrivains », *@analyses* [en ligne], dossier *Héroïsme et littérature, Héros sartriens et anti-sartriens*, mis à jour le 03/04/2006, <https://uottawa.scholarsportal.info/ottawa/index.php/revue-analyses/index>.

c) Sites web

Exemples : www.litterature.org/ [L'infocentre littéraire des écrivains québécois] ; www.recf.ca/ [Regroupement des éditeurs canadiens-français]

5. Titres et sous-titres

Les titres de chapitre sont en gras, tandis que les inter-titres sont en italique.

6. Bibliographie

La bibliographie doit comprendre, dans l'ordre, les divisions suivantes :

- le corpus ;
- les ouvrages et les articles théoriques ;
- les ouvrages et les articles sur le corpus ;
- divers (les ouvrages et les articles qui ne s'inscrivent pas dans l'une ou l'autre des divisions précédentes; les ouvrages de référence, etc.).

7. Table des matières

La table des matières se trouve à la toute fin de la thèse.

8. Pagination

Il ne faut pas numéroter la page titre mais il faut la compter avec les autres pages préliminaires (elle représente donc la page i) ;

Les parties de la thèse qui précèdent l'introduction (remerciements, sigles, résumés, etc.) doivent être numérotées en chiffres romains (ii, iii, iv, v...);

Il faut passer ensuite aux chiffres arabes dès la première page de l'introduction (que vous numéroterez 1);

Il faut continuer la numérotation des pages suivantes en chiffres arabes.

Attention! Il faut s'assurer que les pages sont dans le bon ordre avant de déposer votre thèse.

9. Illustrations

Les tableaux, graphiques, figures, images et autres illustrations doivent être insérés dans votre texte. Assurez-vous que la lecture des graphiques ou des tableaux ne dépende pas des couleurs utilisées et qu'ils soient lisibles à l'impression. Assurez-vous également de fournir une légende ainsi qu'une liste des tableaux et figures.

10. Divers

Quelques règles typographiques de base :

- Il faut placer les accents nécessaires sur les capitales ;
- Il faut mettre une espace insécable après le guillemet français ouvrant et avant le guillemet français fermant, avant les deux-points et le point-virgule, après p., vol. et n° ;
- Il ne faut pas faire suivre etc. de points de suspension ;
- Il faut s'assurer que la virgule qui suit un titre en italique soit en romain.

Modèle de page titre

Titre

Nom

Thèse soumise à la
Faculté des arts
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise/de doctorat en lettres françaises

Département de français
Faculté des arts
Université d'Ottawa

© Nom, Ottawa, Canada, 2019